

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 20 Janvier 2020 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, M. Frédéric CHAUMET, M. Pierre ROBINET, M. Jacques SALLEE, Mme Hélène FOISSARD, Mme Sandra TOURNAIRE, M. Bernard DEBOISSY, Mme Marie-Thérèse BARBIER.

Absent excusé : Mme Corine ROUFFAUD qui a donné un pouvoir à Mme Sandra TOURNAIRE, Mme Nelly VERGEZ qui a donné un pouvoir à Mme Corine VALADE, Mme Rebecca HARRINGTON qui a donné un pouvoir à Mme Hélène FOISSARD.

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance Monsieur le Maire souhaite préciser que les propos tenus dans l'article du journal « Charente-Libre » du jour ont été quelque peu modifiés et sortis de leur contexte. Le terme « balayer » est vraiment inapproprié, le climat actuel à Villebois-Lavalette est calme et apaisé et il doit le rester.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

CONTRAT ASSURANCE GROUPE STATUTAIRE

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente nous informe que le contrat groupe souscrit par le centre de gestion auprès de la compagnie AXA arrive à échéance le 31 décembre 2020. Ce contrat nous assure contre les risques financiers découlant de notre obligation de verser des prestations à nos agents en cas d'accident de service, maladie, maternité, invalidité, décès.

Le centre de gestion souhaite savoir si la commune continue son contrat groupe ou souhaite s'assurer en direct.

Je vous propose de continuer notre contrat assurance groupe tel qu'il est actuellement, une assurance individuelle coutant d'une part beaucoup plus chère et d'autre part c'est le Centre de Gestion de la Charente qui gère les dossiers administratifs.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle aux membres les différentes sommes versées aux associations en 2019 et présente les propositions pour l'année 2020.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2019	SUBVENTIONS 2020
Société de Chasse Villebois Gurat Ronsenac	200 €	200 €
Comité des Fêtes Villebois	500 €	500 €
Ass. Sportive Villebois Haute Boëme	1 600 €	1 600 €
Villebois Arts Martiaux	150 €	0 €
Amis du Patrimoine d'Horte et Lavalette	200 €	0 €
Ass. Aide à Domicile en Milieu Rural	300 €	300 €

Association Primat	250 €	250 €
Banque alimentaire Angoulême et Charente	150 €	150 €
Amis du Château et du Patrimoine de Villebois	400 €	400 €
Foyer des élèves du Collège de Villebois	400 €	400 €
Prévention Routière	50 €	50 €
ASL Section Hand Ball	600 €	600 €
Croix Rouge Française	300 €	300 €
Amicale Volontaire Sang	350 €	350 €
DIVERS	100 €	150 €
Main dans la Main	200 €	200 €
Atelier Chat Brol	100 €	100 €
ASL d'Horte et Lavalette Section Danse	100 €	100 €
Ass. Visite Malades des Ets Hospital	50 €	50 €
Ass. Dons Organes Tissus Humains Charente	100 €	0 €
ASL d'Horte et Lavalette Section randonneurs		150 €
Judo Club		150 €
TOTAL	6 100 €	6 000 €

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

COMPETENCE SDIS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Comme vous le savez depuis plusieurs mois la Communauté de Communes a engagé un travail de revoyure des Attributions de Compensation (AC). Parmi ces compétences figure entre autres, celle facultative pour la CDC, du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

La commune doit se prononcer sur la restitution de cette compétence sachant qu'elle représente un coût de 19 915.50 € pour l'année 2020.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

CONVENTION PASSAGE ASSAINISSEMENT EN TERRAIN PRIVE

La commune en partenariat avec la SAUR doit exceptionnellement passer sur des terrains privés pour réaliser les branchements assainissement. Le conseil municipal doit autoriser le Maire à signer les éventuelles conventions à intervenir entre la commune, la Saur et les propriétaires des terrains concernés.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DIVERS

- Bail DDFIP 10 Grand'Rue habitation résiliation au 30 juin 2020
- Nous avons effectué une modification par arrêté du Budget Assainissement » pour pouvoir effectuer une écriture comptable de 220 € à prendre sur les dépenses imprévues à verser sur l'article 621 de façon à pouvoir payer le remboursement des frais des salariés qui entretiennent la station d'épuration. Versement du Budget Assainissement vers le Budget de la commune.
- Maison de santé – Présentation Avant-Projet le 12 février 2020 à 10 H à la mairie. Demain réunion à 10 H avec le Trésorier et la CDC pour la compétence « Maison de Santé ».
- Pylône
- Travaux Eglise
- Repas de la commune pour les anciens le 27 janvier 2019 à 12 H.

PRESENTATION « CAFE ASSOCIATIF »

Mesdames Sarah MARESQ et Sarah GUEDON présentent leur projet en direction du plus grand nombre : Adultes, enfants

Conférences, débats, animations diverses, lecture, activités diverses.

Elles souhaitent mettre en place un partenariat avec la CDC, le Centre Aéré, la médiathèque etc...

Cet espace ouvert à tous devrait ouvrir dans le centre bourg en juillet prochain.

Réunion d'information le 7 février 2020 à 20 H à la salle polyvalente de Villebois-Lavalette.

La séance est levée à 20 H. Prochaine réunion le JEUDI 20 février 2020 à 18 H 30 pour les votes des CA et BP.